

BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service d'assainissement collectif dispose de son propre budget, autofinancé sans recours au budget principal. Ses recettes proviennent essentiellement des redevances et participations payées par les bénéficiaires du service.

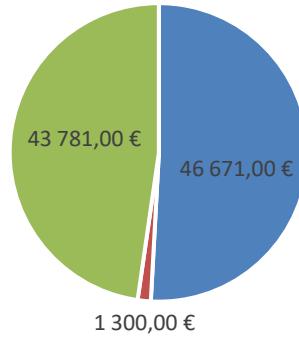
le budget global est de :

184 873,00 €

les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à :
les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à

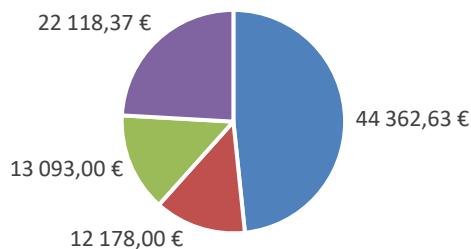
91 752,00 €
81 121,00 €

répartition des dépenses de fonctionnement - 91 752 € -



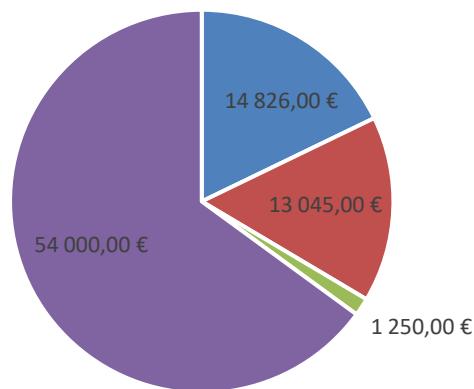
- charges nécessaires à l'entretien du réseau et du traitement des eaux usées
- remboursement des intérêts d'emprunts
- amortissements de travaux

répartition des recettes de fonctionnement
91 752 €



- redevances et participations à l'assainissement collectif
- amortissement des subventions d'équipement perçues
- fctva, contribution communale eaux pluviales, remboursement raccordements
- excédent 2023 reporté

répartition des dépenses d'investissement
83 121 €



répartition des recettes d'investissement
83 121 €

